

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	9 (1921)
Heft:	130
Artikel:	Cinq femmes députées en Suède
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-256763

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE Mouvement Féministe

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE.....	Fr. 5.—
ETRANGER... .	6.50
Le Numéro....	0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
Compte de Chèques I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1er janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 8 mois (8 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

ANNONCES

1 insertion	1 insertion
La case,	Fr. 45.—
2 cases,	80.—
La case 1 insertion:	5 Fr.

SOMMAIRE : En route pour les 1732 abonnés! — Cinq femmes députées en Suède : Ellen KLEEMANN. — A travers les Congrès : I. Le II^e Congrès international des Ouvrières ; E. Gd. ; II. Le II^e Congrès national suisse pour les intérêts féminins : La femme et le travail social ; Valérie de MORNÉAUX ; La femme et l'économie domestique : G. R. — Questions judiciaires : E. Tr. — Pour le désarmement. — Carrières féminines : la femme pasteur ; P. CHAPUIS. — En réponse. — A travers les Sociétés féminines.

En route pour les 1732 Abonnés !

Notre avance cette quinzaine a été de
10 abonnés nouveaux

ce qui est assurément fort encourageant. Mais que l'on n'oublie pas que notre première étape sur le chemin des 1732 abonnés qui permettront à notre journal de vivre de ses ressources sans continuellement demander l'aide de ses amis — que cette première étape de 200 abonnés nouveaux, nous l'avons fixée à la fin de cette année, et qu'il reste donc à trouver d'ici au 31 décembre

156 nouveaux abonnés.

Que nos amis veuillent bien noter, ce qui les aidera dans leur propagande, que nous servons dès maintenant gratuitement à tout abonné nouveau qui nous est annoncé pour 1922 les numéros à paraître encore en 1921.

Le « MOUVEMENT FÉMINISTE »

Cinq femmes députées en Suède¹

Le plus grand événement dans l'histoire de notre féminisme suédois s'est produit. Les élections générales des membres du Parlement ont eu lieu et, pour la première fois, les femmes suédoises y ont participé.

Elles ont fait usage de leurs droits récemment obtenus dans le pays tout entier. Nous ne connaissons pas encore, il est vrai, le pourcentage des femmes ayant voté, mais comme il est prouvé que partout elles sont venues en très grand nombre au scrutin, nous sommes certaines que ce pourcentage sera important. Des rapports qui nous parviennent des districts éloignés nous montrent comment, le jour de la votation, des femmes de la campagne sont arrivées, en toilette de dimanche, de leur pas lent et sûr de villageoises, mais sans aucune timidité, et prenant tout naturellement leur place au milieu des hommes. Dans les villes, on a vu des femmes de toutes les classes participer au vote : des ouvrières et des domestiques s'échappant juste pour un quart d'heure de leur travail, les élections ayant eu lieu un jour ouvrable; des ménagères et des mondaines; des artistes et des

employées de bureau... Et toutes savaient fort bien ce qu'elles avaient à faire.

Nos trois grands partis politiques : les conservateurs, les libéraux et les socialistes, avaient réservé un nombre considérable de places à des femmes sur leurs listes, mais peu en tête de liste. Aussi dès le commencement avons-nous été certaines que les femmes élues seraient vite comptées ! D'autre part, il faut bien se rendre compte pour être juste qu'il était difficile, même à nos meilleurs amis, de réservé des places pour des nouvelles venues, quand tant de vieux politiciens expérimentés réclamaient leur tour. Aussi ne pouvons-nous pas nous plaindre du résultat des élections, puisque cinq femmes ont été élues : une (une libérale) à la Chambre haute et quatre (une conservatrice, une libérale, deux socialistes) à la Chambre basse.

Comme c'est le cas à peu près partout, notre première femme députée n'appartient pas directement aux rangs de celles qui, des années durant, ont poursuivi la tâche ingrate et difficile de l'émancipation de la femme. Cependant nous sommes fiers de compter parmi nos « cinq premières » une de nos femmes les plus en vue, M^{me} Kerstin Hesselgren, notre première et seule inspectrice de commerce, et l'une de nos travailleuses sociales les plus connues et les plus respectées, M^{me} Hesselgren, qui appartient au parti libéral, est donc actuellement la seule femme membre de la première Chambre.

M^{me} Elisabeth Tamm, une libérale également, est propriétaire d'un vaste domaine qu'elle administre elle-même. Elle est extrêmement appréciée pour ses capacités en matière d'agriculture, et elle a été pendant des années membre, et même une fois présidente, de plusieurs Commissions municipales dans le district campagnard qu'elle habite. Quant à M^{me} Bertha Wellin, conservatrice, elle a exercé pendant quinze ans la profession de garde-malade, avant de se consacrer à des œuvres d'assistance. Depuis 1912, elle est conseillère municipale à Stockholm. Enfin, les deux députées socialistes, M^{me} Agda Öestlund et Nelly Thüring, sont toutes deux bien connues comme d'énergiques militantes de leur parti. M^{me} Thüring a été de 1917 à 1920 membre du Conseil municipal de Gothenbourg, sa ville natale.

La tâche d'une organisation féminine politiquement neutre comme l'est notre Association *Frederika Bremer* s'est naturellement bornée, en ces journées historiques, à instruire les femmes des procédés électoraux et à les engager très vivement à par-

¹ Nous avions annoncé dans notre dernier numéro l'élection de M^{me} Hesselgren à la Chambre haute de Suède. Depuis lors, nous avons appris que cette élection avait été complétée par celle de quatre femmes à la Chambre basse. (Réd.)



ticiper au scrutin. C'est dans ce but que notre Association a publié une petite feuille volante contenant toutes les informations nécessaires, et qui a été distribuée à cent mille exemplaires dans la masse des électrices.

(D'après *Jus Suffragii*)

ELLEN KLEMMAN.

A travers les Congrès

Le II^e Congrès International des Ouvrières

Le *Mouvement Féministe* est malheureusement en retard pour parler à ses lecteurs de ce Congrès, qui eût mérité d'être davantage suivi par toutes celles que préoccupe le problème si actuel de la législation du travail. Mais l'automne de cet an de grâce 1921 a été si extraordinairement riche en réunions féminines où d'intérêt féminin, tant nationales qu'internationales, que cela est devenu pour beaucoup une impossibilité matérielle d'assister à toutes les séances signalées à leur attention, — comme cela en a été une pour les journaux féministes à parution peu fréquente de rendre compte sans trop de retard de tant de discussions et de tant de travaux! Peut-être d'ailleurs, le terme parfois employé de « Congrès féminin ouvrier » a-t-il fait naître certaines confusions, et ne s'est-on pas toujours bien rendu compte clairement quel était le but de la réunion qu'abrita, la semaine du 17 au 24 octobre, la salle de l'Athénée à Genève.

Le Congrès de la Fédération Internationale des Travailleuses (car tel est le nom officiel définitivement adopté par cette organisation) a été une conséquence directe de la fondation de la Société des Nations, et de l'Organisation internationale du Travail. Des Conférences internationales officielles devant en effet se réunir chaque année pour discuter des questions du travail (celle qui a siégé à Genève tout ce mois est la troisième de la série), l'idée vint tout naturellement aux milieux ouvriers féminins organisés de grouper à cette occasion leurs déléguées pour s'entretenir officieusement des mêmes questions que celles dont allaient délibérer officiellement les Conférences, afin de pouvoir présenter à ces dernières, en pleine connaissance de cause, les désirs des femmes qui travaillent. C'est pourquoi le premier de ces Congrès eut lieu à Washington en 1919, immédiatement avant la première Conférence internationale appelée à s'occuper du travail industriel. La seconde de ces Conférences, qui se tint à Gênes en 1920, ayant à son ordre du jour le travail maritime qui n'intéressait que médiocrement les professions féminines, le second Congrès féminin se trouva reporté de ce fait à la veille de la III^e Conférence internationale (travail dans l'agriculture) et dans la ville même où se tenait cette Conférence, c'est-à-dire Genève.

Onze pays¹ y avaient envoyé des déléguées, représentant toutes des organisations ouvrières. Et ce fut une surprise pour plusieurs de celles, nous le savons, qui assistèrent à ce Congrès, sans bien se rendre compte auparavant en quoi il consisterait, de constater la parfaite connaissance des sujets traités, la culture, non seulement professionnelle ou technique, mais encore économique et politique, la dextérité parlementaire, le talent oratoire, la largeur d'esprit de la presque totalité de ces déléguées. Pour ces auditrices justement, le mot de « Congrès féminin ouvrier » avait éveillé d'autres images; et nous sommes extrêmement heureuses que, dans certains de nos milieux féminins

suisses, on ait pu constater une bonne fois la valeur de ces délibérations, et se rendre compte de ce que l'on comprend ailleurs infiniment mieux que chez nous : que « ouvrière » ne signifie pas, comme on a une fâcheuse tendance à le croire, ouignorante à patronner et à instruire, ou militante à combattre et à redouter. Sans doute, l'accueil très cordial que fit l'Union Chrétienne des Jeunes Filles de Genève aux congressistes étrangères, et l'occasion qu'elle donna de les rencontrer à des femmes appartenant à d'autres milieux, a-t-il contribué à faire disparaître ce préjugé, beaucoup plus ancré chez nous qu'ailleurs. Mais peut-être aussi n'est-ce pas uniquement la faute de nos milieux dits bourgeois, car cela fut aussi une surprise pour plusieurs des congressistes suisses de constater combien ailleurs, dans les pays anglo-saxons notamment, la collaboration s'est établie entre travailleuses manuelles et intellectuelles, les institutrices, par exemple, faisant partie tout naturellement des fédérations syndicales féminines ; ou même parfois des femmes, uniquement préoccupées de leurs responsabilités et de leurs devoirs sociaux, ayant pris la tête du mouvement d'organisation des travailleuses manuelles, et ayant rencontré la confiance complète de ces dernières. Nous avons grand peur que chez nous pareille collaboration ne soit guère possible. Et les responsabilités du fossé ainsi malheureusement creusé se trouvent des deux côtés.

Les travaux du Congrès peuvent se classer en trois catégories : a) les questions professionnelles ; b) les questions d'ordre général et international ; c) l'organisation sur des bases définitives de la Fédération. La place nous fait totalement défaut pour entrer dans le détail. Les questions d'ordre professionnel avaient trait d'abord à l'application des Conventions et Recommandations votées à Washington, puis naturellement à ce qu'allait discuter la Conférence officielle : conditions et durée du travail dans l'agriculture, interdiction de l'emploi de la céruse, désinfection des laines à employer dans l'industrie textile, protection des femmes en couches, etc. Des détails saisissants furent parfois donnés par celles qui avaient vu de près certaines misères et certains abus (relevons à ce sujet la peinture que fit Mme Casartelli-Cabrini de la situation des ouvriers agricoles, hommes et femmes, dans quelques régions de l'Italie).

Un des gros problèmes ouvriers de l'heure actuelle par les conséquences incalculables de misères qu'il entraîne avec lui est le problème du chômage : aussi le Congrès lui consacra-t-il une étude spéciale. Et comme l'a dit un communiqué à la presse « désarmement et chômage sont étroitement liés, étant donné qu'une des causes principales du chômage est la dislocation de l'industrie à la suite des grandes guerres. » C'est pourquoi la question, en apparence étrangère au Congrès, du désarmement fut examinée, et une résolution catégorique votée à ce sujet, que l'on chargea Miss Manicom (Grande-Bretagne) de transmettre personnellement au président Harding et à la Conférence de désarmement à Washington. Le Congrès réclama encore d'autres mesures destinées à permettre le rétablissement du commerce international, et par là même à amener la fin de la crise (stabilisation des échanges, extension des crédits, etc.).

Enfin le Congrès procéda à la constitution définitive de l'organisation des travailleuses sous le nom que nous avons indiqué plus haut (*Fédération internationale des Travailleuses*) et avec le triple but suivant :

1. soutenir l'organisation syndicale féminine;
2. développer les mesures internationales prenant spécialement en considération les besoins des femmes et des enfants, et examiner les projets de législation préconisés par la Conférence internationale du Travail de la Société des Nations;

¹ Afrique du Sud, Belgique, Cuba, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Norvège, Pologne, Suisse, Tchéco-Slováquie. La déléguée suisse était envoyée par l'Union suisse des syndicats.